

VILLE DE NEUCHÂTEL

Deuxième projection annuelle des comptes 2004 et budget 2005

Comptes 2004

La projection annuelle des comptes 2004, basée sur la situation au 30 septembre, permet de constater que la situation financière reste préoccupante en raison de l'évolution des recettes. En effet, l'amélioration des perspectives économiques n'entraîne pas encore d'effets positifs sur les recettes fiscales selon les estimations actuelles, qui sont même en recul de plus de 10 millions de francs par rapport au budget. La situation économique morose de 2003 influe fortement cette année sur les taxations des personnes morales et des personnes physiques, confortant ainsi la situation constatée au bouclage des comptes 2003.

Globalement, les charges sont en recul de plus de 2 millions de francs par rapport au budget, malgré une aggravation des dépenses en matière sociale. Les charges de personnel et de biens, services et marchandises (excepté les achats d'énergie aux Services industriels) sont de plus de 5 millions de francs inférieures au budget 2004 et résultent des efforts d'économie entrepris depuis le mois d'août 2003.

Compte tenu de cette situation, la fortune nette de la Ville sera vraisemblablement absorbée par l'excédent de charges de l'exercice 2004.

Budget 2005

S'agissant du budget 2005, le Conseil communal se rallie à la position de la Commission financière, qui, à l'unanimité, approuve le budget en proposant :

- une augmentation du coefficient fiscal des personnes physiques limitée à 2 points seulement (de 90% à 92%),
- une réévaluation des immeubles du patrimoine financier permettant d'accroître la fortune nette d'environ 5 millions de francs,
- une politique d'emprunts axée davantage sur les emprunts à court terme permettant une diminution de la charge d'intérêts passifs.

Enfin, le Conseil communal poursuivra les études afin d'améliorer durablement la situation financière de la Ville par des mesures structurelles.

Neuchâtel, le 15 novembre 2004

LE CONSEIL COMMUNAL

1. Analyse détaillée des principaux écarts par nature

(Variations sans les Hôpitaux analysés séparément en fin de rapport)

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart	En %
CHARGES				
Charges de personnel	163'836'350	166'669'600	2'833'250	1.7%
Biens, services et march.	98'081'750	97'014'300	-1'067'450	-1.1%
Intérêts passifs	24'571'000	24'829'500	258'500	1.0%
Amortissements	24'442'900	23'415'700	-1'027'200	-4.4%
Subventions accordées	37'886'300	38'033'600	147'300	0.4%
Attrib. aux financ. spéciaux	892'000	463'100	-428'900	-92.6%
Charges LAIS	14'553'000	14'780'000	227'000	1.5%
Autres charges	43'950'200	45'462'600	1'512'400	3.3%
<i>Total</i>	408'213'500	410'668'400	2'454'900	
REVENUS				
Impôts	141'834'200	152'489'200	-10'655'000	-7.0%
Revenus des biens	14'409'400	14'514'250	-104'850	-0.7%
Contributions	128'560'400	124'271'350	4'289'050	3.5%
Subventions acquises	38'681'600	39'282'800	-601'200	-1.5%
Prél. aux financ. spéciaux	1'159'300	1'114'600	44'700	4.0%
Autres revenus	71'774'800	74'822'800	-3'048'000	-4.1%
<i>Total</i>	396'419'700	406'495'000	-10'075'300	
EXCEDENT DE L'EXERCICE	-11'793'800	-4'173'400	-7'620'400	

2. Charges de personnel

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Administration	70'844'150	71'413'000	568'850
Ecoles	78'732'600	81'507'700	2'775'100
Services industriels	14'259'600	13'748'900	-510'700
Amélioration			2'833'250

Sans prendre en considération les Hôpitaux, ce groupe de charges présente une amélioration par rapport au budget de plus de 2,8 millions de francs (1,7%). Une part de l'amélioration (1,3 million de francs) aux écoles est compensée par la baisse des dédommagements de collectivités et de subventions acquises au Lycée Jean-Piaget et au CPLN.

3. Biens, services et marchandises

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Administration	37'032'650	39'326'100	2'293'450
Ecoles	10'655'800	10'930'200	274'400
Services industriels	50'393'300	46'758'000	-3'635'300
Aggravation			-1'067'450

Globalement, ce groupe de charges est supérieur au budget de plus de 1 million de francs par rapport au budget.

La diminution des charges est presque générale dans l'ensemble des sections dans le poste « Administration » et les dépenses sont en recul de près de 2,3 millions de francs.

Pour les Services industriels, la détérioration correspond principalement à une augmentation des achats de gaz et d'électricité, compensée par la hausse des ventes de ces deux énergies.

4. Intérêts passifs

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Intérêts compensatoires	120'000	80'000	-40'000
Dette à court terme	206'000	476'800	270'800
Dette à long terme	24'365'000	24'272'700	-92'300
Amélioration			178'500

L'amélioration des intérêts sur la dette à court terme provient des taux d'intérêts plus avantageux que ceux prévus au budget 2004.

La prévision du montant des intérêts sur la dette à long terme est conforme au budget.

5. Amortissements

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Pertes et abandons, escomptes	1'769'000	1'254'700	-514'300
Imputation forfaitaire d'impôt	2'682'700	1'900'000	-782'700
Amortissements	19'991'200	20'261'000	269'800
Aggravation			-1'027'200

La détérioration de plus d'un million de francs par rapport au budget provient d'une part, de pertes sur débiteurs plus importantes que prévues dans la plupart des services, et d'autre part, d'imputations forfaitaires plus importantes que prévues en application des conventions internationales de double imposition.

La légère amélioration des amortissements, notamment sur les équipements, est la conséquence de dépenses d'investissement moins élevées que prévues à la fin de l'année 2003.

6. Subventions accordées

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Comptes 2003	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Aide sociale	4'430'893	5'351'000	4'980'000	-371'000
Fonds de péréquation	8'204'892	6'794'700	7'800'000	1'005'300
Crèches, part APE	2'397'753	2'943'500	2'161'500	-782'000
Part déficit mesures d'intégration prof.	497'981	1'270'000	965'200	-304'800
Autres	21'493'190	21'527'100	22'126'900	599'800
Amélioration				147'300

Globalement, les subventions accordées sont proches de celles prévues au budget 2004.

Reflet des effets de la situation économique, la croissance de notre part à l'action sociale est de 371'000 francs, soit plus de 20% par rapport à 2003.

La participation au Fonds de péréquation est fortement réduite par rapport au budget du fait de la baisse de notre revenu fiscal intervenue en 2003.

L'aggravation de la part à l'accueil de la petite enfance provient de la reconnaissance par le canton, en 2004 et dès le 1^{er} janvier 2004, de deux crèches situées sur le territoire communal.

La part de la Ville au déficit des mesures d'intégration professionnelle augmente fortement et résulte de l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2003 de la nouvelle loi sur l'assurance chômage (LACI).

7. Impôts

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Comptes 2003	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Personnes physiques	93'548'532	98'800'000	103'200'000	-4'400'000
Personnes morales	36'809'659	39'400'000	45'100'000	-5'700'000
Rectificatifs et amendes	4'364'191	2'150'000	2'800'000	-650'000
Prélèv. prov. déb. impôts	1'000'000	500'000	500'000	-
Taxe sur les spectacles	1'655'804	852'000	757'000	95'000
Taxe des chiens	95'470	132'200	132'200	-
Aggravation				-10'655'000

Les estimations révisées mensuellement des recettes fiscales des personnes physiques sont inférieures à la progression prévue dans le cadre du budget. Cette dégradation est due essentiellement à l'impôt sur le revenu dont la matière imposable avait déjà diminué en 2003.

S'agissant des personnes morales et compte tenu des informations dont nous disposons actuellement, la dégradation s'est encore accentuée par rapport à la première projection. L'impôt sur le bénéfice est particulièrement touché par la récession de 2003 et la faiblesse de la reprise économique actuelle.

Le prélèvement de 500'000 francs à la provision pour débiteurs impôts prévu au budget sera effectué.

8. Revenus des biens

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Gain comptable sur titres	49'000	-	49'000
Participations	780'000	729'600	50'400
Ventes de vins	1'050'000	1'050'000	-
Loyers des immeubles	6'212'400	6'508'200	-295'800
Autres	6'318'000	6'226'450	91'550
Aggravation			-104'850

Les motifs de l'aggravation des loyers des immeubles sont identiques à ceux mentionnés lors de la première projection, soit :

- baisse des loyers commerciaux consécutive à la chute des chiffres d'affaires de plusieurs établissements publics,
- baisse générale décidée par notre conseil (adaptation à l'évolution du taux hypothécaire),
- locaux momentanément vacants au Passage Maximilien de Meuron 6.

9. Contributions

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Crèches et accueil des écoliers	1'063'000	873'000	190'000
contributions des parents			
Centre d'orthophonie	1'311'300	1'306'200	5'100
Emoluments au contrôle des habitants	450'000	300'000	150'000
Services industriels	82'797'400	79'345'900	3'451'500
Autres	42'938'700	42'446'250	492'450
Amélioration			4'289'050

Ce groupe, qui enregistre notamment les taxes et la facturation des prestations, s'améliore de plus de 4,2 millions de francs, dont près de 3,5 millions de francs pour les Services industriels (amélioration compensée par les achats plus importants).

Les contributions des parents dans le cadre de l'accueil extra-scolaire et des crèches communales sont estimées à la hausse (190'000 francs).

Les émoluments, les taxes pour permis de séjour ainsi que celles pour l'obtention de pièces d'identité sont revus à la hausse.

Pour les Services industriels, l'amélioration provient des ventes d'électricité, de gaz et de prestations.

Des améliorations proviennent également de la déchetterie (320'000 francs), des émoluments de sanctions de plans notamment pour le projet de la Maladière (105'000 francs) et des recettes liées au 100^{ème} anniversaire du MEN (38'000 francs).

10. Subventions acquises

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Forêts, subv. féd. et cant.	257'000	250'000	7'000
Lycée Piaget, subv. féd. et cant.	10'019'900	10'476'200	-456'300
Autres	28'404'700	28'556'600	-151'900
Aggravation			-601'200

La baisse de certaines charges au Lycée Jean-Piaget engendre une diminution presque équivalente des subventions cantonales et fédérales.

Quant aux autres subventions, l'aggravation provient essentiellement de la subvention fédérale pour le programme d'occupation « semestre de motivation » moins élevée que prévue au budget et compensée par des charges de personnel également inférieures.

11. Prélèvements aux financements spéciaux

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Encourag. formation et maintien emplois	85'800	85'800	-
Rés.ent. Immeubles locatifs	945'000	884'000	61'000
Réserve des ports	56'100	58'800	-2'700
Autres	72'400	86'000	-13'600
Amélioration			44'700

Les prélèvements à la réserve d'entretien des immeubles locatifs sont plus important que prévus et correspondent à l'accroissement des charges d'entretien.

12. Part aux déficits des institutions de santé

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Comptes 2003	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Part LAIS (Loi sur l'Aide aux institutions de santé)	13'845'799	14'550'000	14'772'000	222'000
Aggravation				222'000

Avant réception de notre part aux charges des institutions de santé pour l'année 2004, une amélioration est attendue par rapport à la charge prévue au budget 2004.